



Procès-verbal

Séance du 3 Janvier 2023

L' an 2023 et le 3 Janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,la Mairie sous la présidence de Madame FLORES Christiane, le Maire.

Présents : Mme FLORES Christiane, le Maire,
Mmes : BEAUDOIN Marie-Laure, DAMION Aleida, GAUBERT Caroline,
MM : AVRIL Fabien, BOURGEOIS Fabien, GAMARD Eric, NIKITINE Joël, OZANNE Marc, SELVON Christian

Absent et excusé ayant donné un pouvoir : BERTON Jean-Luc à FLORES Christiane.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

Date de la convocation : 22/12/2022

Date d'affichage : 22/12/2022

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Prefecture de MONTARGIS
le : 03/01/2023

et publication ou notification
du : 03/01/2023

A été nommé(e) secrétaire : GAUBERT Caroline

Approbation du procès-verbal du 29 novembre 2022 :

Il n'y a pas de correction à apporter, le procès-verbal rendu de la séance du 29 novembre 2022 est donc approuvé à l'unanimité.

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Décision comptable
- Numérotation route de la Plissonnière

Questions diverses

Arrivée de Fabien AVRIL à 19 h

- Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Madame le Maire expose le projet suivant : *Rénovation de la toiture de salle Maryse Bastié (ancien bâtiment)*

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 26 810,00 € H.T

Mme le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à la DETR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte le projet pour la rénovation de la toiture de la salle Maryse Bastié (ancien bâtiment) pour un montant de 26 810,00 € H.T
- adopte le plan de financement ci-dessous

Dépenses	H. T	TTC	Recettes (€ H.T)	H. T	TTC
Travaux	26 810,00	29 491,00	DETR	13 405,00	
M a î t r i s e d'oeuvre			Région		
X			Département		
Y			Autres		
			Autofinancement		
Total	26 810,00	29 491,00	Total	13 405,00	

- sollicite une subvention de 13 405,00 € au titre de la DETR, correspondant à 50 % du montant du projet
- charge Mme le Maire de toutes les formalités

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

- Décision comptable

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il faut intégrer les achats suivants au compte 623 suite à la dissolution du CCAS :

- concours des maisons fleuries
- achats divers pour les cérémonies (commémorations, inaugurations, décès...)
- invitations,
- fête du 14 juillet (GUSO)
- lots pour le 14 juillet
- voeux du Maire
- colis de Noël des anciens
- achats de Noël pour les enfants de Coudroy
- repas des anciens et animations

Cette délibération est reconduite tacitement sauf en cas de modification.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

- Numérotation route de la Plissonnière

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il faut attribuer un numéro, pour le logement situé route de la Plissonnière. Il est proposé le numéro 189.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Complément de compte-rendu :

Suite à la dissolution du CCAS, Madame le Maire informe qu'une commission d'aide sociale va être mise en place et demande si les conseillers faisant partie du CCAS, veulent continuer. Aucune objection venant des conseillers : M. AVRIL, Mme BEAUDOIN, M. NIKITINE, M. SELVON.

Le 03/01/2023, suite à un appel de véolia (fuite), problème de busage au 27 route de la Ruhe. Demande de renseignements de la date d'installation des buses pour informer les nouveaux propriétaires.

Madame le Maire a demandé un devis auprès de l'entreprise Perret pour le remplacement des blocs de sécurité à la mairie. Le montant est de 694,80 € TTC. À prévoir pour le budget 2023.

Convocation de la commission voirie par la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais le 05/01/2023 à Varennes Changy. M. BOURGEOIS et M. SELVON se proposent d'y assister.

Madame le Maire demande si un conseiller peut l'accompagner au dîner-débat organisé le 08/02/2023 par l'UDMR.

Voeux des Maires : Madame le Maire demande aux conseillers de représenter la commune suite aux invitations reçues :

- ◆ Vieilles Maisons le 06/01/2023 : Fabien AVRIL
- ◆ Chailly-en-Gâtinais le 07/01/2023 à 11 h : Chris FLORES et Marie-Laure BEAUDOIN,
- ◆ Châtenoy le 07/01/2023 à 15 h : Chris FLORES, Fabien AVRIL et Marie-Laure BEAUDOIN,
- ◆ Quiers-sur-Bezonde le 07/01/2023 à 19 h : Chris FLORES et Christian SELVON
- ◆ Lorris le 09/01/2023 à 19 h : Chris FLORES, Oline DAMION, Marie-Laure BEAUDOIN,
- ◆ Auville-en-Gâtinais le 13/01/2023 à 19 h 30
- ◆ Beauchamps/Huillard le 14/01/2023 à 14 h 30
- ◆ Noyers le 21/01/2023 à 16 h 30 : Caroline GAUBERT et Fabien BOURGEOIS

Madame le Maire rappelle que les voeux de Coudroy seront le 14/01/2023 à 11 h 30. La présence des conseillers est souhaitable. Les mises en bouche seront préparées par le Bistrot de Coudroy. Il faut prévoir du sucré, jus de fruits et de l'eau.

Questions diverses :

* Mme GAUBERT, par l'intermédiaire de Gérard BEAUDOIN, président du SIRIS, demande si l'agent technique peut venir balayer les feuilles dans la cour de l'école.

Réponse : le balayage a été fait pendant les vacances scolaires de Noël. L'agent technique reviendra le mercredi 04/01/2023 au matin.

* Intervention de Fabien AVRIL, suite à la réunion du SIRIS du 02/01/2023 : aménagement de la cour, le coût serait environ de 20 000,00 €.

Il faut :

- enlever la structure dangereuse remplacée par des bancs,
- couvrir le bac à sable,
- muret qui sépare le bac à sable, à supprimer,
- le toboggan de la maternelle à changer (l'école en couleurs propose d'en acheter un autre),
- éliminer les jeux qui ne sont pas aux normes et mettre de la pelouse (zone de temps calme : tables à pique-nique)
- clôture du voisin : les tuyas sont toxiques

Question : Madame le Maire demande si des subventions ont été faites.

Réponse de Fabien AVRIL : les demandes sont en cours.

Le prochain conseil municipal jeunes sera le 16/01/2023 à Coudroy.

* M. NIKITINE informe que les containers étaient plein et il y avait des dépôts de carton autour.

Réponse : Madame le Maire, après les fêtes de fin d'année, a pris des photos (dépôt de cartons entre autre, sacs poubelle sur la colonne) et il y aura dans le bulletin un rappel de civilité. C'est un coût pour la commune.

* Fabien BOURGEOIS : programmation de voirie pour cette année avec la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais. Validation des propositions de travaux pour les routes le 05/01/2023.

Le 04/01/2023, M. BOURGEOIS et M. SELVON se rendront sur les différents endroits.

Question de M. BOURGEOIS : la route de Noyers est très abîmée, quand sera-t-elle faite complètement ?

Réponse : Il serait bien que cette route soit refaite complètement, à voir en 2024.

* M. AVRIL demande qui finance l'installation de la fibre en souterrain.

Réponse : Mme le Maire informe que la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais prend en charge le financement et la commune remboursera sur 5 ans.

* Mme DAMION est allé manger au Bistrot de Coudroy et a apprécié le repas (bon rapport qualité prix) et un bon accueil. Mme DAMION voudrait connaître les retours.

Réponse : les retours sont très positifs.

Séance levée à : 20:20

En mairie, le 06/01/2023

Secrétaire de Séance

Caroline GAUBERT



Le Maire

Christiane FLORES



